

Le Journal des Pouparous

Paola, Alex-Anne, Cynthia et Sarah vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2024 vous apporte santé, joie, réussite et soit remplie de moments de bonheur, à vous et vos proches ! Toute l'équipe, pleine de dynamisme, de professionnalisme, de bienveillance et toujours à votre écoute est heureuse de vous retrouver et vous remercie pour votre confiance.

Quel plaisir de vous accueillir et de partager avec vous la Fête de Noël ! Par la pensée (faute d'épidémie !) ou par votre présence, merci beaucoup pour l'intérêt porté à ce moment de convivialité. Prochainement, vous retrouverez les photos sur votre espace famille **OPTIFAMILY**.

**BIENVENUE à Sélène,
Jules, Wassim
et très prochainement à
Elya**

Une bonne continuation à Louane et sa grande sœur Margaux, ainsi qu'à Johan qui a rejoint les bancs de l'école en cette rentrée de janvier.



Ci-joint, l'enquête de satisfaction 2024

Merci de déposer votre questionnaire dans l'urne mise à disposition dans le hall d'entrée

Courant du dernier trimestre 2023, nous avons soufflé la première bougie de Carmen et d'Augustin, tous deux nés le même jour ! Tandis que Johan et Margaux ont soufflé leurs trois bougies et Louane, sa première, toute fin d'année 2023 !

Dans les jours qui viennent, nous ne manquerons pas de fêter les anniversaires de Jean (2 ans), de Garance (1 an), d'Elie (2 ans), d'Hugo (1 an) et d'Inès (3 ans) !

Prochainement PROJETS CREATIFS & DECORATION sur le thème du MONDE DU CIRQUE viendront orner les différents espaces de la microcrèche.

PETITS RAPPELS DE BON FONCTIONNEMENT

Afin d'assurer le bon accompagnement des enfants, garantir leur sécurité et respecter l'organisation de l'équipe, il est important que les enfants arrivent avant 9h00.

Pour communiquer en journée, merci d'utiliser la ligne directe de la structure : [09.86.51.74.42](tel:09.86.51.74.42)

(les messages envoyés sur OPTIFAMILY ne sont pas accessibles sur la tablette numérique qui nous sert pour les transmissions quotidiennes des enfants).

ABSENCES de l'enfant pour CONGES

Il est rappelé le préavis de 1 mois pour annoncer les dates d'absence.

MISE à JOUR DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Merci de bien vouloir penser à transmettre votre nouvelle attestation de responsabilité civile et copie de votre carte mutuelle (si péremption au 31/12/2023).

Également les photocopies des pages de vaccinations à chaque rappel de vaccin et le protocole antipyrétique

si vous avez reçu une information de renouvellement dernièrement.